

Marianne 16 avril 2021

Gestion de l'eau : la difficile bataille des mairies écolos

Les Verts sous l'eau Par [Emmanuel Lévy](#)

Les nouveaux maires écolos veulent remunicipaliser la gestion de l'eau. Sans toujours être bien armés pour s'opposer à Veolia et Suez.

Le stress hydrique n'atteint pas seulement les campagnes touchées par une sécheresse chronique. Dans les villes, et plus encore dans les grandes agglomérations, la question de l'eau, sa distribution comme son traitement après usage, est revenue dans le débat public depuis une trentaine d'années. Lors de la dernière campagne municipale, en 2020, pas un candidat se réclamant de l'écologie n'a fait l'impasse sur le sujet, sauf à Strasbourg, qui dispose d'une solide régie, héritage du statut de l'Alsace-Moselle. À Lyon comme à Bordeaux, les programmes des candidats écolos mettaient clairement l'accent sur la remunicipalisation de la gestion via la mise en place d'une régie.

Jusqu'ici, c'est l'angle consumériste qui prévalait : il fallait faire des économies. Grenoble, sous majorité écolo depuis 2014, avait été la première grande agglomération, avant même Paris, à remettre la main sur la gestion de l'eau, grâce notamment au travail du militant Raymond Avriller. *« Notre action à Grenoble, de 1989 à 2000, a été menée par l'Association pour la démocratie, l'écologie et la solidarité. D'abord pour reprendre le contrôle du service public de l'eau, illégalement concédé à la Lyonnaise des eaux en 1989 par un maire qui voulait une "ville maigre". Il nous a ensuite fallu plusieurs années d'actions pour imposer la reprise en gestion publique du service public de l'eau de Grenoble en 2000, pour réaliser trois fois plus d'entretien renouvellement et réduire de 20 % la facture d'eau des usagers »* explique celui qui fit tomber pour corruption Alain Carignon, alors maire de la métropole iséroise.

« Cette expérience a ensuite infusé de Grenoble aux associations de consommateurs, puis à Attac, avant de devenir un des leitmotivs des Verts » poursuit un vieux routier de la lutte contre les dérives de la délégation des deux géants du secteur, la Lyonnaise des eaux et Veolia.

« Guerre culturelle »

Vingt ans plus tard, Grenoble-Alpes Métropole est passée à une tout autre dimension. Elle a mis fin au cloisonnement entre distribution, assainissement, et environnement, en ce qui concerne la protection de la ressource, notamment, et s'affirme comme un modèle. *« La guerre culturelle sur la gestion publique est gagnée, même Nice a opté pour une régie. Il reste néanmoins des questions techniques sur la façon de passer de la gestion déléguée à la mise en régie. Grenoble fait office de centre de ressources, notamment pour Lyon, qui a envoyé une délégation »* souligne Anne-Sophie Olmos, vice-présidente de la métropole chargée du cycle de l'eau.

Et des conseils, les Verts lyonnais et bordelais, qui ont présenté la remise en régie de la distribution comme une priorité de leur mandature, vont en avoir bien besoin. Car la mise en œuvre a déjà montré quelques couacs. C'est le cas à Lyon, par exemple, où Veolia est chez lui depuis 1986. La nouvelle majorité écolo pensait avoir le temps de voir venir : renouvelé en 2015 pour sept ans, le contrat de délégation ne devait prendre fin qu'en 2022. C'est compter sans la spécificité de ces accords. Les élus novices, et même les « tauliers », s'y perdent régulièrement.

« Problème de loyauté » avec les services

La procédure est toujours la même : les services, c'est-à-dire les directeurs généraux de collectivités, choisissent un deuxième acteur, un assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO), parmi les cabinets d'étude spécialisés dans le choix du mode de gestion du service. Ceux-ci sont censés aider les élus à choisir celui qui remporte le marché en forme de duopole : Suez ou Veolia. « *C'est comme ça que 100 milliards d'euros de marchés publics sont attribués chaque année via des AMO qui filoutent les élus, "à l'insu de leur plein gré"* », s'énerve notre vieux routier des marchés publics.

« *Nous avons eu un gros problème de loyauté avec les services. Ils avaient lancé tout seuls, juste avant notre élection, un appel d'offres d'un AMO pour relancer la gestion de l'eau*, confirme Anne Groperrin, vice-présidente déléguée de la métropole de Lyon. *La régie était un choix parmi d'autres, comme celui de refaire une délégation de service public. Je n'ai découvert cela qu'à la veille de l'attribution de ce marché.* » Bruno Bernard, le patron EELV du Grand Lyon, a dû déclarer en catastrophe l'appel d'offres « *sans suite* ». L'affaire, à Lyon, a été étouffée, et des fonctionnaires ont dû changer fissa de ville, notamment pour rejoindre Montpellier. Si le processus n'avait pas été interrompu, et que l'AMO avait conclu, comme c'était le plan, que la délégation était le meilleur choix, c'en était pratiquement fini du rêve de régie pour Lyon...

Veolia, beau joueur, n'a rien dit. Impossible. Mais si son président, Antoine Frérot, a fait le voyage à la fin de 2020 pour la capitale des Gaules, c'est que tout n'est pas perdu. La compétence, le savoir-faire, la maîtrise du discours sont encore du côté des grands délégataires. « *À les écouter, on leur donnerait leur carte chez EELV* », s'emporte une grande élue écolo. Il reste à présent à discuter des marchés qu'Eau du Grand Lyon, désormais en régie, sous-traitera à son ancien patron.

Surprofits

La communauté urbaine de Bordeaux (CUB) a pu également se heurter à cette méconnaissance des contrats. Depuis trente ans, elle était liée à Suez. Il a fallu douze ans de combat à l'association Trans'Cub pour mettre à jour le pot aux roses, en 2006 : Suez disposait d'une marge de 30 % sur le chiffre d'affaires. Résultat, le délégataire a dû rendre près de 250 millions d'euros. Aujourd'hui, la gestion de l'eau bordelaise est en passe de revenir en régie. Mais le passé reste encore à solder. « *Il y a encore des surprofits à récupérer : 120 millions d'euros depuis le nouveau contrat de 2015. Et le Conseil d'État indique clairement que c'est possible* », expose Patrick Du Fau de Lamothe, le principal animateur de l'association Trans'Cub.

Mais étrangement, la verte Sylvie Cassou-Schotte, désormais vice-présidente de la métropole chargée de la délégation eau, semble passer cette possible créance par pertes et profits, pressée de monter la régie. Enfin... pas si pressée que cela : le bail avec Suez a été renouvelé pour un an, fragilisant l'action de Trans'Cub contre ce contrat. D'ailleurs, pas question pour elle d'associer ses anciens amis de Trans'Cub à la gestion de la régie. Motif avancé dans les colonnes du journal *Sud-Ouest* : ils n'ont pas proposé leur candidature.

Depuis vingt ans, Raymond Avrillier a acquis une conviction : pour ne pas laisser les compétences techniques à Suez et à Veolia, il faut former les esprits aux enjeux et rappeler aux élus l'étendue de leur pouvoir afin de « *passer des incantations type "l'eau n'est pas une marchandise" aux actes* ». Pas sûr que certains élus verts fraîchement au pouvoir aient bien bossé la leçon.